



Amnesty International et la peine de mort

La peine de mort est la négation absolue des droits humains. Il s'agit d'un meurtre commis par l'État, avec préméditation et de sang-froid. Cette peine viole le droit à la vie inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que le droit à ne pas être soumis à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Amnesty International s'oppose à la peine de mort en toutes circonstances, quels que soient la nature du crime commis, les caractéristiques de son auteur ou la méthode utilisée par l'État pour l'exécuter.

Encart communication sur la campagne Abolition
de la peine de mort - visuel peloton d'exécution

© TBWA \ Paris

À savoir ...

Textes de référence

- Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP).
- Deuxième Protocole facultatif se rapportant au PIDCP visant à abolir la peine de mort.
- Convention relative aux droits de l'enfant.
- Les résolutions récentes de l'Assemblée générale de l'ONU : résolution 62/149 (décembre 2007), résolution 63/168 (décembre 2008), résolution 65/206 (décembre 2010).
- Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales dite Convention européenne des droits de l'homme.
- Protocole n° 6 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales concernant l'abolition de la peine de mort.
- Protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances.
- Convention américaine des droits de l'homme, dite Pacte de San Jose.
- Protocole à la Convention américaine des droits de l'Homme abolissant la peine de mort.

Structure AIF

La commission Abolition de la peine de mort

Dans le cadre de la stratégie de l'organisation, la commission Abolition de la peine de mort a pour mission de :

- coordonner et soutenir les actions menées au sein de la section française d'Amnesty International pour l'abolition universelle de la peine de mort,
- sensibiliser tout public sur la peine capitale

Contact : compeinedemort@amnesty.fr

Où en est-on en 2012 ?

La tendance mondiale à l'abolition de la peine de mort se confirme. Début 2012, 141 pays l'avaient abolie en droit ou en pratique. Et si 57 pays la maintenaient encore, seuls 20 d'entre eux avaient procédé à des exécutions (ils étaient 31 en 2002). Même dans les pays qui continuent de recourir à la peine capitale, on constate quelques avancées : aux États-Unis, le Connecticut est devenu le 17^{ème} État fédéré à abolir la peine de mort et l'Oregon a instauré un moratoire sur les exécutions. En Chine, le gouvernement a supprimé la peine de mort pour 13 infractions.

Malgré cette tendance, un groupe de pays de plus en plus isolés, continue de procéder à de nombreuses exécutions (Chine, Irak, Iran, Arabie Saoudite, États-Unis d'Amérique).

Public visé

- En général pour ce thème, niveau collège et lycée + structures non scolaires.
- Pour chaque exercice, une fourchette (par âge ou niveau) est indiquée.
- S'adapter et adapter les exercices, à la demande, au public, au projet...

Thèmes possibles

- Initiation à la problématique de la peine de mort (niveau collège surtout).
- Débat (attention à cet exercice) sur la peine de mort (niveau lycée).
- Introduction / complément / suite d'une lecture dirigée (*Le dernier jour d'un condamné*, de Victor Hugo, par exemple).
- Illustration d'un thème en cours de philosophie.

Propositions d'activités

Entrée par l'image

- Quels visuels ? L'exposition du Musée d'Orsay sur le crime a permis la publication de nombreux documents sur la peine de mort. On peut en choisir en fonction de son public. De même, des affiches d'Amnesty International sont consacrées à ce thème. On peut aussi présenter des tableaux (Goya par exemple).
- Dans quelle perspective ? C'est un décryptage : on visualise le sens de « peine de mort ». La parole peut s'exprimer librement autour des interprétations : qu'a fait le condamné ? Qui a la légitimité pour le condamner ? Quelles sont nos réactions ?
- Exploitation : on passe ensuite à un des exercices suivants.

Pour, contre... pour les 14-18 ans ?

Exercice très rapide et léger à mettre en place :

- trois adolescents se mettent ensemble et décident qu'ils sont pour ou contre la peine de mort, sans considérer forcément leur véritable opinion.
- Ils rédigent alors sommairement un argumentaire basique, sur le modèle :
 - voici la problématique de la peine de mort (préciser).
 - s'ils sont pour, ils commencent par le contre et vice-versa.
 - 3 arguments pour (avec si possible un exemple) et 3 arguments contre (idem).
 - conclusion : donc, je suis pour / contre et il faut que... (préciser).
- Cet argumentaire est exposé par les trois en se partageant le travail.
- Avantage : chacun travaille sur son idée (pour par exemple) et celle de l'autre (contre), ce qui l'amène à être davantage réceptif aux idées qui seront ensuite débattues en commun.

Le débat remplacé par le 6/6 (tous publics)

Un débat sur ce thème, c'est la foire d'empoigne garantie... On propose donc plutôt un 6/6, débat encadré, minuté et débouchant ensuite sur un débat apaisé, parce que chacun a parlé, a été entendu et a entendu les autres. Cela se pratique à tous les niveaux, mais attention au temps d'explication, plus long avec les plus jeunes.

- Introduction (historique par exemple) à la peine de mort.
- Répartition en groupes de 6 adolescents environ, un rapporteur et un modérateur sont nommés. Chaque groupe travaille 6 minutes sur une question, chaque membre du groupe peut / doit s'exprimer, le modérateur minute les interventions (morcelées en général). On a en général besoin de 10 mn.
- Une question a été posée : par exemple « pourquoi le fait de parler de la peine de mort est problématique ou difficile ? ». Chaque groupe / membre répond.
- Mise en commun des réponses par chaque rapporteur qui ne répète pas les idées des groupes précédents. L'intervenant note les idées au tableau en les regroupant logiquement (voir la fiche « méthodes »).

- Avec les plus petits, on peut s'arrêter là et exploiter ce qui est au tableau.
- Avec les plus grands, on peut poser une seconde question, par exemple : « la peine de mort est-elle efficace ? » ou « l'abolition universelle est-elle possible ? » ou... Même travail d'expression et mise en commun.
- Exploitation des données : cibler ce qui est rationnel / non rationnel dans le débat, jauger les arguments pour ou contre, chercher le sens profond de ce châtiment. Dire qu'on entend ceux qui sont pour, mais expliquer les abolitionnistes et la position d'Amnesty International.

Ce débat 6/6 peut déboucher sur

- Un argumentaire pour / contre la peine de mort.
- Une recherche sur les pays abolitionnistes / en cours / non abolitionnistes. La notion de moratoire.
- Une recherche historique sur l'évolution de la peine de mort et des crimes qui en sont passibles.
- Un travail sur un livre ou une dissertation de philo.

Autre débat (avec modérateur)

Ce débat convient bien à des groupes restreints (15 environ). Deux modérateurs préparent le sujet. Ce peut être autour de la légitimité de la peine de mort, ses aspects techniques, son histoire... Les membres du groupe mettent par écrit des idées et/ou des questions (une par papier). Les modérateurs regroupent et classent ces papiers. Ils donnent alors la parole à un des rédacteurs qui précise son idée. Les autres commentent, on argumente autour d'une proposition, puis d'une autre, une autre..., ce qui dépassionne le débat et l'adapte à tous les niveaux. La parole n'est donc pas confisquée.

Analyse de la situation (les plus grands)

- Chercher sur le rapport d'Amnesty International, sur Internet... les pays qui pratiquent, ceux qui ont aboli en pratique ou définitivement, la peine de mort. La notion de moratoire.
- Essayer de trouver des constantes dans chaque groupe (histoire, économie, régime politique), afin de montrer qu'il y a aussi des différences dans chaque groupe.
- Chercher les textes internationaux sur la peine de mort, les signataires et non signataires (en restreignant à quelques cas significatifs). Pourquoi des écarts entre signatures et réalité ?
- Comment faire signer / ratifier / respecter ces textes ? Au niveau international, national, individuel ?
- Rédaction éventuelle d'un texte en adoptant le plan PICESA (voir fiche « méthodes »).



Encart communication sur la campagne
Abolition de la peine de mort
visuels chaise électrique et bourreau
© TBWA \ Paris

Pour aller plus loin

Vers la lecture

- Lecture de *Réflexions sur la peine de mort* et de *Le zéro et l'infini* (extraits).
- Lecture du *Dernier Jour d'un condamné*, de Victor Hugo.
- Lettre ouverte de Julos Beaucarne (après l'assassinat de sa femme).

Vers l'expression

- Pour les plus jeunes, production d'un texte, poème ou tract, selon le projet de l'enseignant.
- Pour les plus grands, visite des sites d'associations opposées à la peine de mort.

Vers l'action

- Demander à un intervenant d'Amnesty International une action pour un prisonnier condamné à mort et défendu par Amnesty International, rédaction d'une lettre aux autorités.
- Dessiner une affiche contre la peine de mort.

Pour une documentation plus complète, voir la page «Ressources-Documents» sur le site web de AIF

Documentation

- Les textes de référence (voir « À savoir » page 1)
- Peine de mort Questions et réponses Document Amnesty International : ACT 50/010/2007 <http://www.amnesty.org/fr/library/info/ACT50/010/2007/fr>
- *La peine de mort. Le châtement suprême* Document Amnesty International : ACT 50/015/2008 <http://www.amnesty.org/fr/library/info/ACT50/015/2008/fr>
- *Lettre ouverte de Julos Beaucarne* : Lettre écrite par Julos Beaucarne en 1975, durant la nuit qui a succédé au meurtre de sa femme par un déséquilibré (<http://chevalfou.over-blog.net/article-24507463.html>).
- *Le Pull-over rouge*. G. Perrault. M. Drach en a tiré un film portant le même titre.
- *Le couloir de la mort*. J. Grisham
- *Claude Gueux*. V. Hugo
- *Le dernier jour d'un condamné*. V. Hugo
- DVD : *Images pour agir* (réf SF 08PDH06)- disponible auprès du groupe local d'AIF. 2008. Deux des spots, Peine de mort et Chaise électrique, ont pour thème la peine de mort.
- DVD : *Quand l'état assassine*. M. Debord. Coproduction MatFilms-Histoire/Amnesty International. 2000. (réf.190305) (*)
- *Le condamné à mort* de Jean Genet, mis en musique en 1961 par Hélène Martin, repris par Etienne Daho sous le titre *Sur mon cou* en 1996, ou sous son titre original par Hervé Villard.

(*) documents en vente

Quelques sites

- <http://www.amnesty.fr/peine-de-mort>
- <http://www.amnesty.org/fr/death-penalty>
- <http://www.abolition.fr> (Ensemble contre la peine de mort)
- <http://www.peinedemort.org/peinedemort.php>

Et encore...

- *L'Abolition*. R. Badinter. Fayard. 2000.
- *Contre la peine de mort*. R. Badinter. ? ?.
- « *Albert Camus contre la peine de mort* » - documents en partie inédits – Editions Gallimard - www.boutique.amnesty.fr/ (*)
- « *Un espoir fou dans le couloir de la mort* » de Pierre Luton – Editions Ket B – www.boutique.amnesty.fr/ - (*)
- *Réflexions sur la peine capitale*. A. Camus A. Koestler.
- *Le zéro et l'infini*. A. Koestler.